Image not found or type unknown

Dettes magic forme sport hussier

Par **Alaimdar paulat**, le **03/01/2017** à **13:12**

Je suis endetté chez magic forme depuis le ma 2015 me suis opéré jai pas pu continuer et je leur a envoyer mes documents de opération et com prévu j'ai plus utilité pour et on ne me arrêt pas de monvoyer des courier de régularisés vos dette le montant inférieur à 500€ et ce matin il m'a envoyer un courrier qu'il allé ce présentés mon domicile pour saisie avec police gendarmerie et serurrie pourrier me répondre ci c possible ou pas ?merci STP

Par **youris**, le **03/01/2017** à **13:16**

bonjour,
il faudrait connaître les conditions de résiliation de votre abonnement chez magic forme.
si vous n'avez pas respecté ces conditions que vous avez accepté, votre créancier peut exiger le paiement.
mais sans titre exécutoire, même un huissier, qui agit à titre amiable, ne peut rien faire à part vous menacer.
pour saisir, il faut que l'huissier soit en possession d'un titre exécutoire.
salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés